

DELIBERATION 2017-44

LE 18 MAI DEUX MILLE DIX-SEPT A DIX-NEUF HEURES, S'EST REUNI LE CONSEIL MUNICIPAL DE SAINT JEAN DE VEDAS AU LIEU HABITUEL DE SES ASSEMBLEES, SOUS LA PRESIDENCE DE MADAME ISABELLE GUIRAUD, MAIRE DE LA COMMUNE, A LA SUITE D'UNE CONVOCATION EN DATE DU 12 MAI DEUX MILLE DIX-SEPT.

PRESENTS : Mme GUIRAUD I. - M. MERLIN D - Mme VESSIOT A - M. CLAMOUSE A. - Mme OMS M-L. - M. FONTVIEILLE H. - Mme MASANET C. - M. DE BOISGELIN P. - M. NENCIONI S. - M. PAINTRAND J-F. - M. MARTIN-LAVAL B. - M. SCIALOM D. - Mme FAVRE-MERCURET R. - Mme RENARD S. - M. TRINDADE J. - Mme FASSIO I. - Mme VACQUIE S - M. LE BLEVEC B. - M. VERNAY P.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION : M. PETIT E. procuration à M. MERLIN D. - Mme LOPEZ M-F. procuration à M. LE BLEVEC B. - Mme AURIAC A. procuration à M. FONTVIEILLE H.

ABSENTS EXCUSES : Mme MAUREL P. - M. DELON A. - Mme FABRY V. - Mme ESCRIG C. - M. CARABASSE P.

ABSENTS : M. ATLAN J. - Mme SALOMON M-L.

Madame Sophie VACQUIE a été élue secrétaire de séance à l'unanimité, en application de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales

OBJET : Affectation des résultats 2016

Madame le Maire expose au conseil municipal que selon l'article L2311-5 du CGCT, les résultats de l'exécution budgétaire sont affectés par le conseil municipal après constatation des résultats définitifs lors du vote du compte administratif.

Madame le Maire indique que les résultats de l'exercice 2016 ont été repris de façon anticipée au budget 2017 par délibération n°2017-05 du 26 janvier 2017.

Madame le Maire indique qu'il convient d'adopter définitivement les résultats de l'exercice 2016 et d'affecter l'excédent de fonctionnement constaté à la clôture de l'exercice.

Madame le Maire présente les résultats de l'exercice 2016:

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section de fonctionnement	Résultats propres de l'exercice 2016	11 618 993,85	12 450 899,61	+ 831 905,76
	Résultats antérieurs reportés		245 491,08	+ 245 491,08
	Résultat de fonctionnement			+ 1 077 396,84

		Dépenses	Recettes	Solde (+ ou -)
Section d'investissement	Résultats propres de l'exercice 2016	2 639 200,27	2 921 850,07	+ 282 649,80
	Résultats antérieurs reportés	261 743,08		- 261 743,08
	Résultat d'investissement			+ 20 906,72

Restes à réaliser au 31.12.2016	249 231,25	190 587,13	Envoyé en préfec: 58 644,12
Besoin de financement en investissement			Recu en préfecture le 23/05/2017 ché le 37 737,40
Résultat global avec RAR			+ 1 039 659,43 MAI 2017 ID : 034-213402704-20170522-2017_44-DE

Madame le Maire propose au conseil municipal d'affecter l'excédent de fonctionnement de la manière suivante :

- o 877 396,84 € à l'article 1068 en recette de la section d'investissement
- o 200 000 € en section de fonctionnement à l'article 002

Madame le Maire indique que l'excédent d'investissement est reporté à l'article 001 de la section d'investissement

Après examen et en avoir délibéré, le Conseil Municipal vote :

Pour	UNANIMITE
Contre	
Abstention	

Le Conseil Municipal, ayant entendu l'exposé de Madame le Maire :

- **CONSTATE** les résultats de l'exercice 2016 ;
- **RECONNAIT** la sincérité des restes à réaliser ;
- **AFFECTE** de façon définitive l'excédent de fonctionnement de l'exercice 2016 tel que présenté ci-dessus.

Isabelle GUIRAUD
Maire de Saint Jean de Védas.

